

**Guy DELCOURT**

Député-Maire de Lens

1<sup>er</sup> Vice-président

de la Communauté

de Lens-Liévin

Lens, le

23 AVR. 2012

**Madame Nicole GARGAM**

Présidente de l'UNAPEDA

90 rue Barrault

75013 PARIS

Ref : GD/FM

Madame la Présidente,

Par courrier du 18 avril, vous avez bien voulu appeler mon attention sur vos propositions concernant le handicap, et notamment pour l'amélioration des conditions de vie des enfants déficients auditifs ; Je vous remercie de cet envoi et de la confiance que vous me témoignez ainsi.

J'ai pris connaissance de vos réflexions concernant le dépistage, la scolarisation ou encore l'emploi, et tiens à vous affirmer toute ma mobilisation sur la problématique globale du handicap.

En tant que député, sachez que je me suis particulièrement investi sur le sujet, ce qui m'a conduit à interpellier plusieurs fois le Gouvernement, et notamment sur les remises en cause de la loi du 11 février 2005 avec la volonté de la majorité de déroger à l'accessibilité du cadre bâti neuf pour les personnes handicapées, ou encore sur le manque d'Auxiliaires de Vie Scolaire.

En outre, j'ai été le dépositaire d'une proposition de loi en 2010 visant à supprimer le critère de logement indépendant pour le versement du complément de ressources compte tenu de la difficulté pour les personnes handicapées d'obtenir un logement adapté.

Aussi, soyez assuré de ma volonté, aux côtés des associations de défense des droits des personnes handicapées, de faire avancer le combat dans ce domaine.

.../...

Vous vous interrogez par ailleurs sur le positionnement des candidats à l'élection présidentielle en matière de handicap. En tant que parrain de la candidat de François Hollande, permettez-moi de vous préciser ses engagements dans ce domaine :

**Sanctions renforcées** en cas de non-respect des 6% de travailleurs handicapés dans les entreprises, les services publics et les collectivités locales, engagement pour qu'un volet handicap soit présent dans chaque loi... au-delà des discours, les propositions du candidat vont dans le sens d'une amélioration concrète et visible de la prise en compte du handicap dans notre société.

En ce qui concerne l'éducation une part significative des 60 000 postes supplémentaires créés sera affectée à l'intégration des enfants en situation de handicap, y compris en augmentant le nombre de médecins et d'infirmières scolaires dans les écoles, selon les besoins. Une concertation approfondie sur la reconnaissance et la valorisation des métiers de l'accompagnement des élèves sera lancée, pour aboutir à un cadre d'emploi pérenne. La formation initiale et continue des enseignants, qui sera à rebâtir, devra accorder toute la place nécessaire à la scolarisation des enfants en situation de handicap, quel que soit le type de handicap.

Dernier exemple, en matière d'information et de conseil, l'instauration d'un « guichet unique » sur le modèle des Maisons départementales des personnes handicapées sera mise en place pour une transformation progressive de ces structures en Maisons départementales de l'autonomie.

Espérant que ces éléments vous auront convaincus du changement que promeut le candidat François Hollande, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous  
